

COMPOSTE QUELQUES REGLES POUR LE REUSSIR

Nos déchets organiques représentent 40 à 60 % de notre poubelle d'ordures ménagères. Bonne nouvelle, ils sont faciles à composter. Avec quelques conseils, vous êtes sûrs de réussir votre compost et de jardiner au naturel.

Quels déchets composter ?

Sans hésiter

- **Les déchets de cuisine** : épluchures, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc.
- **Les déchets de jardin**, s'ils ne sont pas utilisés pour le paillage : tontes de gazon, feuilles, tailles de haies, fleurs fanées, etc.
- **Certains déchets de maison** : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, cartons salis (mais non souillés par des produits polluants), plantes d'intérieur, etc.

Modérément ou avec précaution

- **Les déchets très ligneux ou durs** (tailles, branches, os, noyaux, trognons de chou...) : parce qu'ils se dégradent plus difficilement, ils peuvent être broyés au préalable.
- **Les mauvaises herbes** : leurs graines résistent au compostage et peuvent germer.
- **La viande** : il est préférable de la placer en petits morceaux au centre du tas, hors d'atteinte des animaux.
- **Les coquillages et les coquilles d'œufs** : même s'ils ne se décomposent pas, leur usure apporte des éléments minéraux et leur structure facilite l'aération.
- **Les végétaux malades** : si la plupart des germes pathogènes, concurrencés par les micro-organismes du compostage, sont éliminés, on ne peut pas garantir une hygiénisation totale et la destruction des graines. Le compost peut alors entraîner la propagation des maladies.

A ne jamais mettre dans le compost

- **Les produits synthétiques non biodégradables** : verre, métaux, plastiques, tissus synthétiques, contenu des sacs d'aspirateur...
- **Les couches culottes** : elles ne sont pas entièrement biodégradables.
- **Les bois vernis ou peints** : les bois de menuiserie ou de charpente, presque toujours traités chimiquement.
- **Les produits chimiques** (huile de vidange...) de façon générale. N'oubliez pas que nombre de ces déchets peuvent être recyclés. Déposez-les dans les bacs adéquats ou en déchèterie.

Règle n° 1 : mélanger les déchets entre eux

Pour bien composter, il faut mélanger des catégories opposées, en les brassant dès le départ ou en les disposant en couches alternées.

- **Mélanger des déchets carbonés** (tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons, etc.) **et des déchets azotés** (déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc).
- **Mélanger des déchets humides** (déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc) **et des déchets secs** (branches, paille, papiers, sciure, etc).
- **Mélanger des déchets grossiers** (tailles et déchets fibreux broyés) **et des déchets fins** (déchets de cuisine, sciure, tontes de gazon, etc.).

Règle n° 2 : broyer les déchets si besoin

Les végétaux durs, longs et encombrants sont plus difficiles à composter. En sectionnant, fragmentant, écrasant ou broyant ces déchets, vous facilitez l'action des micro-organismes. Ces déchets favorisent l'aération des matières en compostage. Vous pouvez les réutiliser sur plusieurs cycles de compostage, en les retirant du compost mûr par tamisage.

Règle n° 3 : aérer les matières

Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'oxygène. Sans air, ils sont remplacés par d'autres qui produisent des gaz malodorants et du méthane, puissant gaz à effet de serre.

- **Intégrez des matières grossières** : elles permettent une aération permanente des déchets.
- **Réalisez un brassage régulier** : au début du compostage (lorsque l'activité des micro-organismes est la plus forte), puis tous les 1 à 2 mois.

Règle n° 4 : surveiller l'humidité

Trop d'humidité empêche l'aération : le compostage est freiné et des odeurs désagréables se dégagent. Si c'est le cas, on peut étaler le compost quelques heures au soleil ou le mélanger avec du compost sec ou de la terre sèche.

Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête. Il faut alors arroser le compost.

Règle n° 5 : rendre visite à son compost

Bien surveiller son compost, par exemple au moment de l'apport de déchets frais, **permet de déceler un excès ou un déficit d'humidité, des zones mal décomposées, des odeurs...** À partir de là, les interventions sont faciles et prennent en général peu de temps.